



Comité exécutif de l'UDI Réunion du 8 avril 2014

Le Comité exécutif de l'UDI, réuni ce mardi 8 avril 2014, mesure toute la portée de la décision prise par Jean-Louis Borloo et lui témoigne de son infinie reconnaissance pour l'extraordinaire travail accompli au service de la renaissance d'une famille centrale dans la vie politique française.

Le Comité exécutif lui apporte son soutien affectueux dans l'épreuve qu'il traverse et lui garantit qu'il peut reprendre, sous les formes qu'il souhaitera, la place qui lui conviendra le jour voulu.

Afin de gérer au mieux la période de transition ainsi ouverte et de prendre en considération le calendrier électoral, **le Comité exécutif décide :**

1. De convoquer un Conseil national le 14 juin prochain avec à l'ordre du jour la convocation d'un Congrès des militants de l'UDI en octobre 2014 ; c'est ce Congrès qui procédera, conformément aux statuts, à l'élection d'un président et à la détermination de la ligne politique du mouvement pour les 3 prochaines années.
2. D'ici là, afin d'assurer le fonctionnement efficace de l'UDI dans les 6 mois qui viennent, le Comité exécutif décide de déléguer la présidence par intérim du mouvement à Yves Jégo.

Celui-ci sera entouré des Secrétaires généraux, du Président du conseil national, des présidents de groupes parlementaires et de la direction collégiale.

Il sera notamment responsable de l'organisation des élections européennes et du suivi des élections sénatoriales, après les recommandations de la Commission nationale d'investiture et décisions du Comité exécutif.

Cette mesure exceptionnelle impose évidemment que le Président ainsi désigné s'engage à préserver la parfaite impartialité et neutralité de la gouvernance de l'UDI dans cette période de transition. Cette présidence est incompatible avec une candidature à la présidence de l'UDI.

Au moment où les Français manifestent une grande inquiétude pour leur avenir, et à l'heure d'échéances électorales essentielles pour notre pays, le Comité exécutif souhaite que la transition démocratique engendrée par la décision de Jean-Louis Borloo se fasse dans des conditions exemplaires de transparence devant tous les Français.

Le Comité exécutif en appelle à la responsabilité individuelle de chacun afin que la période qui s'ouvre permette non seulement de mener avec efficacité et enthousiasme les combats électoraux qui s'annoncent mais aussi d'éviter les écueils inhérents à toute compétition afin d'être à la hauteur des attentes des militants de l'UDI et de l'exemple donné par Jean-Louis Borloo.

L'UDI, qui est désormais la 3ème force politique de France et dans un moment particulier de son histoire, doit incarner à cette occasion une pratique exemplaire de la vie politique.

*Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents dont la liste est jointe.
Vu, le Directeur général.*